

PROGRAMME DE FORMATION

ADN-PG-011-INDICE- C - 3j

Durée

21 heures sur 3 jours

Public

La formation obligatoire et réglementaire s'adresse aux élus du Comité Social et Économique, titulaires

Accès aux centres de formation adapté aux personnes en situation de handicap
REGISTRE D'ACCESSIBILITE, accessible depuis notre site web ADN CSE

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique.
Une analyse des besoins peut être réalisée avant l'entrée en formation afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles si nécessaire.

Pour toute demande, contacter notre référente handicap : Amélie Remaud – info@adn-cse.fr

Prérequis

Aucun

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription,
Un traducteur peut être mis à disposition sous condition financière.

Objectifs :

Formation complète des élus CSE / pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Connaître les ressources juridiques et les utiliser,

Comprendre l'organisation économique et juridique de l'entreprise et son environnement.

Analyser les documents économiques et financiers présentés au CSE (bilan, compte de résultat, rapports de gestion, indicateurs sociaux)

Exploiter les informations issues de la BDESE pour préparer les consultations du CSE.

Utiliser les ressources et expertises à disposition du CSE pour éclairer ses analyses.

Identifier les enjeux environnementaux et leurs impacts sur l'activité de l'entreprise.



Préparer les réunions du CSE,

Comprendre la procédure d'information-consultation,

Connaître les moyens accordés aux élus (délégations, expertises), et savoir utiliser les budgets du CSE

Moyens pédagogiques & supports :

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences, études de cas concrets et mises en situation afin de favoriser une appropriation opérationnelle des notions abordées.

Une pédagogie active et participative est privilégiée tout au long de la session

Jeux de rôle

Profil et compétences du formateur :

Formateur EXPERT en prévention des risques professionnels et du fonctionnement CSE

➤ Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

Méthodes mobilisées & modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances pratiques
Evaluation finale sous forme de QCM-questions réponses

Validation de la formation

Test de positionnement à l'entrée de la formation et évaluation finale sous forme de QCM
Délivrance d'une Attestation de fin de formation professionnelle à l'issue

Méthodes pédagogiques utilisées :

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences, Études de cas concrets et mises en situation afin de favoriser une appropriation opérationnelle des notions abordées.

Une pédagogie active et participative est privilégiée tout au long de la session.

Vidéoprojecteur, formation en distanciel à partir d'application en visio conférence adaptée, etc

Retours d'expériences du formateur.

Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises.

➤ Contenu de la formation



PROGRAMME

Partie initiale de la formation économique sur 3 journées (jour 1 à 3)

Les normes en droit du travail :

Principe de faveur,

Ordre public - Négociation - Dispositions supplétives,

Conventions, accords, code du travail.

L'organisation du CSE :

Le bureau : président, secrétaire, trésorier,

Les commissions (commission santé sécurité et conditions de travail et autres commissions),

Le règlement intérieur du CSE.

Le fonctionnement du CSE :

La personnalité civile,

Les réunions :

Convocation,

Ordre du jour,

Procès-Verbal

Les missions du CSE :

Expression collective,

Organisation du travail,

Conditions de travail et de vie des salariés,

La formation.

L'information et la consultation,

Les consultations récurrentes et ponctuelles,

La base de données économiques, sociales et environnementales,

Les expertises.

Les moyens des élus :

Local,

Matériel,

Heures de délégation,

Liberté de circulation,

Le statut protecteur

Les budgets du CSE :

Calcul des budgets du Comité,

Utilisation du budget « attributions économiques et professionnelles »,

Utilisation du budget « activités sociales et culturelles »,

La séparation des budgets et les excédents.

Les ayants droits :

Salariés, famille, anciens & stagiaires,

La discrimination,

Les ASC et l'Urssaf.

Les obligations comptables : compte rendu annuel

➤ Tarifs & délais d'accès :

Demandez-nous notre grille tarifaire, à titre indicatif, tarif inter entreprise à partir de 1080 euros net de taxes/personne

Notre planning de formation est accessible depuis notre site web ADN CSE., rubrique Catalogue de formation (en bas de la page d'accueil)

Les inscriptions peuvent être réalisées par téléphone, par mail ou via le site internet ADN CSE.

Toute demande fait l'objet d'un échange préalable permettant de valider les besoins et les modalités de participation.

Une convention de formation ainsi qu'une convocation sont transmises avant l'entrée en formation

